

La violence : une fatalité ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [9]

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de la prolongation du délai concernant le traitement de l'initiative populaire « Pour l'égalité des droits entre hommes et femmes »

Mme Heidi Deneys, conseillère nationale, se fâche de cette prolongation — elle n'est pas la seule ! — Elle dit, dans un périodique qui nous est tombé sous les yeux : *Pourquoi veut-on, pendant cette année supplémentaire, dresser un inventaire aussi complet que possible des inégalités existant entre hommes et femmes ? En subsisterait-il une seule qu'elle justifierait l'inscription d'une norme constitutionnelle dans le sens de l'initiative populaire.*

C'est bien vrai. A remarquer, par ailleurs, qu'on avait aussi prolongé le délai, lorsqu'il s'était agi de traiter le problème de l'avortement ! On peut se demander pourquoi il n'y a jamais urgence quand un problème concerne les femmes !

S. Ch.

Elisabeth Veya : la cause des femmes

Alors que depuis sa création, en 1976, le poste de secrétaire de la commission fédérale pour les questions féminines était occupé par un homme, cette fonction sera confiée, dès le 1^{er} septembre à une jeune Bernoise.

« C'est bien la première fois de ma vie que le fait d'être une femme joue en ma faveur. » Elisabeth Veya sourit. Pas d'amertume, pas de rancœur dans ces propos. Une certaine révolte toutefois, contre une société qui n'offre pas des chances égales aux représentants des deux sexes.

« La cause des femmes m'intéresse depuis toujours. » Elisabeth Veya a milité, elle milite, mais sans monter aux barricades. « Non que je réprouve ce mode de faire, au contraire. La publicité qui l'entoure ne peut que servir notre cause, mais il ne convient ni à mon caractère, ni à mon tempérament, peut-être suis-je un peu trop raisonnable ! »

Ses études de droit terminées, Elisabeth Veya travaille pendant trois ans comme greffière à la Cour pénale de Berne. « Un travail frustrant, qui ne m'a apporté aucune satisfaction, si ce n'est celle de gagner suffisamment d'argent pour vivre, et de me laisser le temps de préparer ma thèse. » Car cette jeune femme est docteur en droit.

Depuis une année, Elisabeth Veya poursuit un stage dans un grand établissement bancaire de Berne. « Non, je n'ai jamais eu l'intention de faire carrière dans ce secteur. En outre, le fait que je sois inscrite au

parti socialiste aurait constitué un obstacle certain. Mais, n'ayant aucune connaissance de la vie économique, j'ai saisi cette occasion pour combler une lacune. »

Son avenir professionnel est ailleurs. Elisabeth Veya veut servir la cause des femmes. Certes, elle milite, distribue des tracts, prononce des discours, discute longuement. Il y a une année, elle crée, à Berne, avec un groupe d'amies, un centre de consultations pour femmes maltraitées. Mais cela ne la satisfait pas pleinement. Elle désire trouver une activité professionnelle en étroit rapport avec ses intérêts.

L'occasion se présente. L'administration fédérale cherche à repouvoir le poste de *secrétaire de la commission* pour les affaires féminines. Elisabeth Veya postule, persuadée que cette fonction lui donnera la possibilité d'agir concrètement, de faire avancer un peu plus rapidement les choses.

Elle est nommée, une nomination qu'elle attribue au « hasard », à la « chance », encore tout étonnée de ce qui lui arrive.

Elisabeth Veya a la tête pleine d'idées, pleine de projets.

Un problème qui lui tient particulièrement à cœur, celui de l'inégalité des chances dont souffrent les femmes par rapport aux hommes, une inégalité qui se manifeste très tôt dans la vie de l'individu. « Dans les petites classes, déjà, les enfants sont encore trop souvent orientés vers telle ou telle direction, selon leur sexe. Si on arrivait à changer cela, on combattrait le mal à sa racine. »

Elisabeth Veya désire également que soit trouvée une solution pour que les femmes ne soient plus, comme elle l'a été elle-même, confrontées au dilemme : enfant-profession. « Les crèches n'ont pas résolu le problème ; en principe, j'ai renoncé à avoir un enfant, estimant que mon activité professionnelle ne me permettait pas de m'en occuper comme il le fallait. » Et cela, d'autant plus, que la tâche qui l'attend est loin d'être de tout repos : « Elle empiètera considérablement sur ma vie privée, j'en suis consciente, j'ai fait un choix. »

Pourtant, il lui arrivera de tout quitter, d'abandonner momentanément ses projets, ses dossiers, pour suivre un compagnon dans une expédition d'ethnomusicologie dans un pays lointain.

Véronique Tissières

Nouvelles de la commission fédérale pour les questions féminines

Le rapport sur la situation de la femme en Suisse, son évolution de 1970 à 1977 : l'énorme rapport se publiera finalement par grosses tranches puisque chaque tranche comprendra au moins 200 pages. Il y aura dans ce rapport une grande quantité de données, de statistiques qui constitueront une source inépuisable de renseignements. La première partie qui doit sortir fin novembre 1979, traitera de la situation de la femme dans la société et l'économie (scolarité et éducation, monde du travail, politique, société d'utilité publique).

Frauenfragen—Questions au féminin—Problemi al femminile est l'organe d'information de la commission. Son dernier numéro paru en juin traitait notamment de la révision partielle de l'assurance maladie, des syndicats et du travail à temps partiel et de l'action « Je veux faire quelque chose » organisée par les femmes de Bienne.

L'adresse de la commission est la suivante : Commission fédérale pour les questions féminines, Office fédéral des affaires culturelles, 20, Thunstrasse, 3000 Berne 6, tél. (031) 61 92 75.

La violence : une fatalité ?

Vaumarcus, 21, 22 et 23 septembre 1979.

Camp romand des femmes protestantes — ouvert à toutes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à découper et à renvoyer avant le 13.9.1979.

Nom et prénom : _____

Localité : _____ Rue : _____

Pays d'origine : _____ Tél. : _____

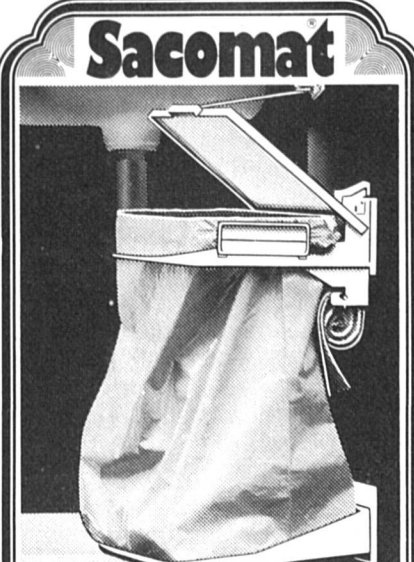
Année de naissance : _____

Si vous ne participez pas à tout le camp, veuillez indiquer *très clairement* les repas que vous y prendrez, et les nuits que vous y passerez.

GARDERIE ET CAMP D'ENFANTS J'inscris :

Nom et prénom, âge : _____

Responsable du camp : Cécile de Pury, Le Riret/Cornier, F-74800 La Roche-s/Foron, tél. (0033) 50 03 00 48.



Sacomat

Le support pour sac à ordures
pour une hygiène moderne. Montage aisé dans tout bloc-cuisine. Convient pour tous les sacs en plastique vendus dans le commerce. Ouverture et fermeture automatiques du couvercle. Vente dans les grands magasins et magasins spécialisés. Un produit de qualité signé

Schneider
W. Schneider - Co. 8119 Langnau/TH